

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURACommune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-MontagneREGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20201005_08

Séance du 5 octobre 2020**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 17
- Votants : 17

Date de la convocation :
28 septembre 2020**Date d'affichage
du compte rendu :**
9 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le cinq octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Stéphanie BRANTUS, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY.

Étaient absents excusés : Joël ALPY, Valérie VUILLERMOT

M. Olivier BLANCHARD a été désigné secrétaire de séance.

**Objet : Lotissement de la fruitière, médiation de la Chambre
d'agriculture avec l'exploitant agricole**

M. le Maire propose au conseil municipal de recourir aux services de la Chambre d'agriculture du Jura pour mettre en place une médiation avec l'exploitant agricole de la parcelle acquise par la Commune pour l'aménagement du lotissement de la Fruitière. Cette médiation a pour objectif de trouver des solutions adaptées et neutres pour des mesures compensatoires. La prestation de la Chambre d'agriculture est proposée à 1 099,20 € TTC. Le conseil municipal décide à l'unanimité, moins une abstention, d'approuver cette prestation et la mise en place de cette médiation.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,


Florent SERRETTE